
Reed Smith conseille Claret Capital Partners dans le cadre d'un financement structuré de 30 millions d'euros au profit de Carvolix

Paris, le 09 septembre 2026 – Le cabinet d'avocats international Reed Smith a conseillé Claret Capital Partners dans le cadre d'une opération de financement structuré par emprunt d'un montant total pouvant atteindre 30 millions d'euros au profit de Carvolix (anciennement Affluent Medical), société française de technologies médicales cotée sur Euronext Paris (ISIN : FR0013333077).

Carvolix a annoncé le 6 août 2026 avoir conclu cette opération avec des fonds gérés par Claret Capital Partners, comprenant des obligations convertibles et amortissables de premier rang assorties de sûretés, ainsi que des bons de souscription d'actions. L'opération est structurée en quatre tranches d'obligations de premier rang assorties de sûretés : deux tranches convertibles de 10 millions d'euros chacune, dont la première a été immédiatement tirée et la seconde est notamment conditionnée à l'obtention de l'autorisation FDA 510(k) pour la plateforme robotique Tavipilot, et deux tranches amortissables de 5 millions d'euros chacune.

Le financement inclut également des bons de souscription d'actions d'une valeur totale de 1 152 110 euros. La dilution maximale résultant de l'ensemble des obligations et des bons de souscription d'actions est plafonnée à 8,6 % du capital social existant en cas de tirage intégral des 30 millions d'euros d'obligations. Les porteurs d'obligations bénéficient de sûretés de premier rang portant sur les comptes bancaires de la Société, les comptes titres de certaines de ses filiales, ses droits de propriété intellectuelle et son fonds de commerce, ainsi que sur une cession de créances à titre de garantie.

L'équipe Reed Smith était composée de Baptiste Gelpi (associé), Erij Akremi (collaboratrice) et Audrey Minnie (juriste) sur les aspects de financement, ainsi que de Guilain Hippolyte (associé) et Salomé Cloué (collaboratrice) sur les aspects corporate.